

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'IPMEA**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, PETITES,
MOYENNES ENTREPRISES ET
ARTISANAT**

**A L'OCCASION DES CONFERENCES DU
REGROUPEMENT DES INSTITUTIONS DU SYSTEME
DE FINANCEMENT DENTRALISE DU CONGO
« RIFIDEC »**

**DANS LE CADRE DE L'ANNEE INTERNATIONALE
DU MICRO CREDIT**

03 – 04 MARS 2005

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,**

Notre intervention s'inscrit dans le cadre de l'une des recommandations formulées par le Secrétaire Général des Nations Unies, appelant à un engagement intégré, efficace et productif de tous les partenaires, publics et privés dans la construction des secteurs financiers appropriés pour aider les populations à éradiquer la pauvreté en améliorant leurs conditions d'existence. C'était à l'occasion du lancement officiel de « 2005 : Année Internationale du Micro crédit. »

De ce fait, je me réjouis que les instances gouvernementales soient associées à vos activités, et place, ainsi, notre présence dans le cadre du partenariat stratégique qui doit s'intensifier entre le Gouvernement, d'une part, et le secteur privé, la société civile, les organisations non gouvernementales ainsi que les autres partenaires du Micro crédit et de la microfinance dans notre pays, d'autre part.

Notre présence se veut donc la preuve de l'intérêt que représente la participation du secteur privé, de la société civile et des mouvements associatifs dans les divers ateliers consacrés aux débats d'orientation à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et activités de développement, notamment, à l'instar des celles conçues pour l'Année Internationale du Micro crédit et de la Politique Nationale de la Microfinance dans notre pays.

La composition et l'organisation du Comité National chargé de l'Année Internationale de Micro crédit témoignent de cette volonté du Gouvernement et de la reconnaissance du rôle important que doivent jouer tous les partenaires privés dans ce domaine. Il est donc aujourd'hui primordial de susciter des changements dans les comportements et dans les actions en tenant compte du climat de méfiance qui présentement prévaut dans la population congolaise à l'égard des concepts de l'épargne et du crédit.

C'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre qu'il nous revient de mettre en place, tous ensemble, des approches novatrices capables de bénéficier de la confiance et de l'adhésion populaire. Ce sont-là autant d'éléments indispensables pour l'essor de la Microfinance dans le monde, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier.

Il convient de rappeler la part importante que représente le secteur informel et non structuré dans l'économie de notre pays et le danger que préfigure la non prise en compte de toutes les initiatives que regorge cette frange d'acteurs économiques. Ensemble, n'arrêtons donc pas de réfléchir sur toutes les approches imaginables pour l'intégration du secteur informel dans les sphères économiques nationales par le canal de Microfinancement des capacités de production des communautés locales.

Le Gouvernement n'entend pas se décharger de ses responsabilités sur le secteur privé et la société civile, mais souhaite travailler davantage en étroite collaboration avec tous les partenaires privés pour le contrôle et l'amélioration des normes réglementaires de nature à libérer les initiatives dans le domaine de la Microfinance. Le Gouvernement n'a donc pas attendu l'Année Internationale du Micro crédit pour mesurer l'importance de l'appui des capacités d'entreprises développées par la population dans le processus de la réduction de la pauvreté.

Il vous souviendra que l'un des piliers du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, « DSRP » en sigle, est axé sur la dynamique communautaire. L'intérêt de ce pilier réside dans le fait que, face à la crise et à la pauvreté qui s'en est suivie, les populations ont développé des actions dans tous les secteurs et ont fait preuve d'une gamme d'initiatives de production qu'il faudrait systématiser et appuyer financièrement.

Et comme la promotion du secteur productif privé demeure le fondement de la stratégie de croissance des gouvernements, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, votre gouvernement, préconise les trois actions stratégiques ci-après :

1. La mise en place d'un dispositif national d'incitation à l'épargne et à l'investissement privé ;
2. la réforme du secteur financier et d'intermédiation financière ;

3. la promotion de l'intermédiation financière de proximité par la création des caisses de proximité et d'appui au secteur productif à la base.

Conformément aux objectifs de l'année 2005, proclamée par les Nations Unies comme l'Année Internationale du Micro crédit, les intervenants pour la mise en œuvre de ces différentes actions sont le Gouvernement, le secteur privé, dans sa diversité, et les partenaires au développement.

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,**

Avant de terminer mon adresse, j'exhorte chacun des partenaires, dans ses capacités et ses prérogatives, à s'investir pour l'émergence dans notre pays d'un secteur de la Microfinance professionnelle, viable et pérenne. Cette dernière sera également intégrée au secteur financier, diversifiée et innovante, assurant une couverture satisfaisante et opérante dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel, adapté et favorable.. Et, c'est en faisant de cette lutte l'affaire de tout le monde, l'affaire de toutes les congolaises et de tous les congolais avec l'appui de nos partenaires étrangers que nous parviendrons à lutter efficacement contre le virus et la pandémie de la pauvreté.

Je dis et je vous remercie.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.